

La SCC a été créée en 1883 par les veneurs et les amateurs de chiens d'arrêt qui souhaitent assurer la remonte de leurs équipages sans recourir aux importations d'Angleterre.

La SCC a toujours accordé une importance extrême à la valeur fonctionnelle et donc à la qualité du modèle adapté à l'utilisation sportive. Contrairement à l'Angleterre où il y a eu rapidement une dissociation entre les chiens d'utilité et des chiens de Shows.

150 ans après la naissance des kennels clubs modernes (une centaine dans le monde) ceux qui ont oublié la fonctionnalité se sont confrontés à l'apparition du phénomène des hypertypes générateur de nombreuses affections physiologiques héréditaires préjudiciables à leur qualité de vie et leur longévité. C'est grâce à cet apport de l'utilisation cynégétique et pastorale que la France peut offrir à ses amateurs des chiens de qualité bien dans leur tête et dans leur corps.

La moitié des races canines élevées en France sont des races de chiens de chasse. (430 reconnues au niveau mondial dont 377 sont actuellement élevées en France.

A noter que la France est dépositaire de 58 standards de races nationales. Ce qui représente un patrimoine unique au monde en termes de biodiversité d'espèces domestiques pour l'espèce canine.

Renseignements complémentaires : <https://www.centrale-canine.fr/>